

Amplifier la participation des entreprises au dispositif « Immersion facilitée »

La déconnexion entre les parcours de formation et les réalités opérationnelles des métiers reste un frein majeur à l'insertion professionnelle. Malgré des contenus pédagogiques de plus en plus professionnalisants, de nombreux publics en formation peinent encore à se projeter concrètement dans les environnements de travail, les attentes des entreprises et l'évolution réelle des compétences.

Le dispositif « **Immersion facilitée** » constitue à cet égard un levier pour rapprocher les publics en formation du monde économique. En permettant des périodes d'immersion courtes, sécurisées et souples en entreprise, il favorise une meilleure compréhension des métiers, des conditions d'exercice et des compétences effectivement mobilisées.

Pour maximiser l'impact du dispositif, il apparaît nécessaire d'amplifier la connaissance du dispositif et la participation des entreprises. Cette proposition vise donc à :

- Sensibiliser les entreprises, notamment les TPE-PME, aux bénéfices directs de l'immersion facilitée : découverte de futurs talents, contribution à l'attractivité des métiers, participation active à la sécurisation des parcours professionnels.
- Poursuivre la simplification administrative et l'accompagnement des entreprises et des organismes de formation pour lever les freins organisationnels, juridiques ou logistiques à l'utilisation du dispositif.

Le développement massif du dispositif « Immersion facilitée » permettrait une meilleure compréhension des compétences attendues en entreprise, qu'elles soient techniques, comportementales ou transversales ainsi qu'une réduction des erreurs d'orientation et des abandons en formation, grâce à des choix professionnels mieux éclairés.

Pour les organismes de formation, ces immersions constituent également une source précieuse d'informations pour ajuster les contenus pédagogiques et renforcer le caractère opérationnel des formations proposées.

La systématisation de l'Immersion facilitée contribue également à **ancrer durablement les organismes de formation dans leur bassin économique**, en développant des partenariats réguliers et de confiance avec les entreprises locales.